



# amf69

RHÔNE ET MÉTROPOLE DE LYON - ASSOCIATION  
DES MAIRES ET PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

## GUIDE DES FORMATIONS

### AMF69 2020

# ÉDITO

Mesdames, Messieurs les élus,

Notre association propose de nombreux services à ses adhérents. La formation des élus est une mission que nous développons depuis de nombreuses années.

Au nom du comité directeur de l'AMF69, je suis heureuse de vous adresser la nouvelle plaquette présentant notre offre de formations aux élus.

En 2019, nous avons obtenu à nouveau l'agrément pour la formation des élus locaux afin d'apporter à l'ensemble de nos adhérents des formations personnalisées.

Depuis un an, nous avons développé ce dispositif qui a permis de former plus de 500 élus dont 60 via le Droit Individuel à la Formation des élus (DIF-élus).

L'AMF69 vous propose des formations dont les thématiques sont en lien avec les compétences des communes, des intercommunalités et de la Métropole de Lyon ainsi que des formations préparant à une reconversion professionnelle.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre Guide des formations proposées par l'AMF69 pour 2020.

Bien à vous



**Claire PEIGNÉ**  
**Présidente de l'AMF69**  
**Maire de Morancé**





# PRÉSENTATION DU DIF-ÉLUS

Le Droit Individuel à la Formation des Élus (DIF-ÉLUS) est un droit ouvert à tous les élus locaux depuis 2017. Le DIF-élus ne se substitue pas aux formations proposées par la collectivité et relève d'une démarche personnelle de l'élus. Il vise le financement de toutes les formations pour :

- l'exercice du mandat de l'élus,
- la réinsertion professionnelle de l'élus à l'issue de son mandat.

Les élus locaux bénéficient de 20 heures de formation par an, cumulables sur toute la durée du mandat depuis 2017 et utilisables jusqu'à 6 mois après la fin du mandat, ce qui correspond à 80 heures en 2020. Les nouveaux élus en 2020 n'auront accès au DIF-élus qu'en 2021.

Le financement du DIF-élus est assuré par un fonds géré par la Caisse des Dépôts et Consignations. Ce fonds prend en charge le coût de la formation (frais pédagogiques) ainsi que les frais de déplacement et de séjour des élus, sous certaines conditions. Le financement d'une formation au titre du DIF-élus ne peut s'effectuer qu'à hauteur des heures acquises par l'élus.

**Cette demande est personnelle et n'entraîne aucun coût pour la collectivité.**

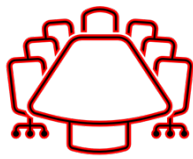
La demande de financement doit être effectuée par l'élus deux mois avant la formation et peut être téléchargée sur le site <http://www.dif-elus@caissedesdepots.fr> ou demandée par mail à [dif-elus@caissedesdepots.fr](mailto:dif-elus@caissedesdepots.fr).

Des informations complémentaires sont disponibles auprès de la CDC : [dif-elus@caissedesdepots.fr](mailto:dif-elus@caissedesdepots.fr)

La gestion administrative et l'instruction des dossiers sont assurées par l'AMF69.



# FORMATIONS PROPOSÉES



## Vie municipale et communautaire

- ✓ statut de l'élu,
- ✓ cohésion des équipes municipale et communautaire
- ✓ relation majorité/opposition,
- ✓ relation commune/EPCI ou Métropole de Lyon.



## Commande publique

- ✓ optimisation/passation de marchés publics,
- ✓ sécurisation/exécution des marchés publics,
- ✓ réforme de la commande publique,
- ✓ conception et mise en œuvre d'une délégation de service public (DSP).



## Intercommunalité Métropole de Lyon

- ✓ fonctionnement institutionnel,
- ✓ mutualisation des équipements,
- ✓ gestion de projet intercommunal.



## Relations publiques

- ✓ prise de parole en public,
- ✓ rédaction de discours/communiqué de presse,
- ✓ gestion de crise,
- ✓ fédérer une équipe municipale,
- ✓ gestion du temps,
- ✓ Mediatraining,
- ✓ réseaux sociaux (institutionnel et/ou personnel),
- ✓ préparation/animation de réunion.



## Finances locales

- ✓ budgets communaux, (initiation et gestion avancée),
- ✓ construire son budget,
- ✓ atelier de fiscalité (amélioration recette fiscale),
- ✓ gestion emprunts/dette,
- ✓ obtention des fonds européens,
- ✓ accroissement de sa capacité d'autofinancement,
- ✓ analyse financière rétrospective et prospective,
- ✓ conséquences de la fin de la Taxe d'Habitation,
- ✓ relations financières commune/EPCI,
- ✓ création SEML/SPL.



# FORMATIONS PROPOSÉES



## Gestions communale et intercommunale

- ✓ compétence scolaire,
- ✓ relation associations/collectivités,
- ✓ fonctionnement du Conseil municipal,
- ✓ gestion des ressources humaines,
- ✓ rôle de la police municipale et ses évolutions,
- ✓ gestion des cimetières,
- ✓ dématérialisation et développement de la gestion communale et de la gestion intercommunale.



## Politiques locales

- ✓ sécurité : réglementation, radicalisation, RGPD ;
- ✓ culture et vie associative : financements innovants, politique culturelle locale ;
- ✓ développement économique ;
- ✓ santé : mise en place d'une politique locale ou intercommunale ;
- ✓ développement de l'e-administration.



## Urbanisme et développement durable

- ✓ élaboration PLU-I et PLU-H ;
- ✓ instruction du permis de construire ;
- ✓ gestion des risques, des déchets ;
- ✓ redynamiser son centre-ville ou village ;
- ✓ Schéma de Cohérence Territorial (SCOT).



## Développement personnel

- ✓ bureautique : Word, Excel, PowerPoint, Outlook (niveau débutant, intermédiaire, confirmé) ;
- ✓ logiciels : InDesign, Photoshop... ;
- ✓ langues étrangères (anglais, espagnol, italien, mandarin...) ;
- ✓ premiers secours.

# FORMATIONS DE L'AMF69

## FORMATIONS RÉALISÉES

- ✓ 24 juillet 2019 : Budget communal (3stagiaires),
- ✓ 26 juillet 2019 : Prise de parole en public (3 stagiaires),
- ✓ 29 août 2020 : Prise de parole en public (5 stagiaires),
- ✓ 22 novembre 2019 : Prise de parole en public (5 stagiaires),
- ✓ 17-18-23 décembre 2019 : Dynamiser le centre-village/  
reprise d'un commerce en milieu rural (6 stagiaires),
- ✓ 14 janvier 2020 : Budget communal (session 2) –(2  
stagiaires),
- ✓ 21 janvier 2020 : Atelier de fiscalité  
(45 stagiaires répartis en 2 groupes),
- ✓ 21 février 2020 : Mediatraining (3stagiaires).

## CONTACT

amf69.dif@gmail.com

**Jean-Philippe JAL**  
Directeur

06 89 81 70 13

## FORMATIONS À VENIR

- ✓ Fonctionnement du conseil municipal
- ✓ Réseaux sociaux
- ✓ Gérer l'après-mandat et rebondir,
- ✓ Marchés publics,
- ✓ Technique de rédaction de discours,
- ✓ Atelier de fiscalité,
- ✓ Urbanisme et son contentieux,
- ✓ Leadership & équipes solidaire,
- ✓ Réussir ma prise de mandat,
- ✓ Prise de parole en public,
- ✓ Cohésion d'équipe,
- ✓ Marchés publics,
- ✓ Techniques de rédaction de discours,
- ✓ Prise de parole en public.

- ✓ 17 septembre 2020 : Réseaux sociaux,
- ✓ 21 septembre 2020 : Techniques de rédaction d'outils de communication,
- ✓ 21 septembre 2020 : Prise de parole en public,
- ✓ 30 novembre 2020 : Outils et principes de l'e-administration.

